



COMMUNE DE PRIAY

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 02/05/2023

Présents : Fabienne CHARMETANT, Wilfried RODEMET, Bérénice MACRI FALCONNET, Éric TEYSSIER, Frédérique SEVE, Olivier LEVEQUE, Jean-Claude BALMON, Salem BENNACER, Jérôme DELANNE, Géraldine LANDES, Céline SAVOYE, Liliane DELOY, Michael FAVIER.

Absents excusés : Wanda CANALE pouvoir à Fabienne CHARMETANT, Daniel JANIN.

Absents : Marcelle MOREL, Yves THOME.

Secrétaire de séance : Bérénice MACRI FALCONNET.

Nombre de membres afférents au conseil municipal et en exercice : 17

Qui ont pris part à la délibération : 13

--- Ouverture de la séance à 20h30 ---

1) APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 04/04/2023

Le procès-verbal est APPROUVÉ à l'unanimité.

2) MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX

Madame Le Maire informe de la nécessité de créer le poste de secrétaire Générale en remplacement de la secrétaire générale actuelle qui fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année.

Le poste ayant été pourvu à compter du 12 juin prochain, ce poste sera doublé pendant quelques mois le temps de la passation de l'ensemble des dossiers.

Madame Le Maire informe également la suppression de 2 postes d'ATSEM à temps non complet et d'un poste d'adjoint technique à 35 heures.

Adopté à l'unanimité

3) MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE RIFSEEP

Madame Le Maire explique que le régime indemnitaire mis en place en 2017 nécessite d'être revu pour le Groupe 1 pourtant l'indemnité annuelle du IFSE de 5 000€ à 5 500€.

Cette modification a fait partie de la négociation salariale ayant permis de recruter la nouvelle secrétaire, afin de se corréliser avec sa prime d'indemnité actuelle.

Des explications sont apportées sur les faibles salaires de la Fonction Publique Territoriale et la mise en place de cette indemnité pour permettre de limiter les difficultés de recrutement par rapport au secteur privé.

Adopté à l'unanimité

4) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION AURA - AMÉNAGEMENT D'UN CITY-STADE ET D'UNE AIRE DE JEUX

Madame Le Maire informe que le département a d'ores et déjà confirmé l'octroi d'une subvention de 35 968€ pour un montant de travaux estimés de 139 185 € HT.

Aussi Madame Le Maire souhaite déposer également une demande de subventions auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le montant du financement demandé est de 55 914€.

La subvention au titre de la DETR sera demandée ultérieurement.

Madame Le Maire précise que si l'ensemble des subventions sont octroyées, un montant de 20 000 € HT environ restera à la charge de la Commune.

Monsieur Lévêque présente brièvement le projet actuellement envisagé : piste circulaire, terrain multisports compatible volley, basket, foot et tennis.

Adopté à l'unanimité

5) PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT EN CLASSE ULIS MEXIMIEUX

Dans un courrier en date du 13 mars 2023, la Commune de Meximieux demande la participation financière à hauteur de 360 € pour l'enfant résidant à Priay et scolarisé dans la classe ULIS de Meximieux.

Madame Le Maire précise que cette dépense était prévue et inscrite au budget principal 2023.

Adopté à l'unanimité

6) CONVENTION PLURIANNUELLE DE PÂTURAGE

Madame Le Maire expose qu'afin de maintenir le pâturage des pelouses sèches des zones Natura 2000 des communes concernées après une interruption de plusieurs années suite à la dissolution du syndicat pastoral, le SR3A, accompagné par la SEMA a recherché des éleveurs susceptibles de reprendre cette activité sur les sites.

Une convention est proposée avec un éleveur de Saint Martin du Mont possédant une centaine d'ovins et caprins.

Madame le Maire précise que la convention est conclue pour 5 années avec reconduction tacite et inclut une indemnité compensatrice pour la Commune de Priay d'un montant annuelle de 164 ,90 €.

Adopté à l'unanimité

7) CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE VARAMBON POUR LA POSE D'UNE CAMÉRA DE VIDÉOPROTECTION

Dans la cadre de notre installation de vidéoprotection, un point a été implanté à l'intérieur du périmètre de la Commune de Varambon. La limite communale étant située à seulement quelques mètres mais le positionnement du point de contrôle étant justifié, les 2 Communes conviennent de conserver cette position et de passer une convention établissant leurs responsabilités, droits et devoirs respectifs.

Madame le maire donne lecture de la convention et informe qu'elle sera présentée au Conseil Municipal de Varambon.

La convention est établie pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.

Adopté à l'unanimité

8) MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Pas de modification.

9) REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DÉMISSIONNAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Suite au départ de Madame LANDEAU, il est nécessaire d'élire un nouveau membre au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social.

Éric TEYSSIER se propose pour siéger au conseil d'administration du CCAS

Adopté à l'unanimité

10) COMPTE RENDU DES COMMISSION COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Travaux :

L'entreprise MERLIN interviendra au mois de juin pour les travaux du parking de la Mère Bourgeois.

Bords Rivière :

Les nouveaux panneaux seront bientôt livrés et l'affichage des arrêtés effectués afin d'être prêts sur les prochains jours d'affluence.

Groupe de travail Club de foot / Mairie :

Éric Teyssier, Géraldine Landes et 4 membres du club se sont réunis pour échanger sur leurs besoins et les possibilités de travaux.

Un groupe de travail a été constitué.

Autres informations :

Conférence de l'Eau organisée par la nouvelle Préfète

Madame le Maire a assisté à cette conférence et fait part de ses vives inquiétudes face au constat des chiffres alarmants. Déjà 150 communes sont en « alerte sécheresse ».

Le Conseil échange sur les marges de manœuvre de la commune et conforte sa volonté d'adapter le fleurissement Communal pour respecter les arrêtés « sécheresse » en vigueur qui ne manqueront pas de changer de niveau d'alerte au cours de cet été et limiter l'arrosage au maximum.

Syndicat des Eaux Vilette-Priay

Une étude est en cours pour une fusion avec les Communes de Chalamont, Saint-Maurice-de-Rémens et Leyment qui en ont fait la demande.

Des inventaires sur l'état de leurs réseaux, puits, et autres ouvrages sont en cours afin que le syndicat puisse évaluer la faisabilité de cette fusion.

-- Clôture de la séance à 22h15 --

Le Maire,



Fabienne CHARMETANT



Le Secrétaire de séance,



Bérénice MACRI FALCONNET